Conditions générales

Le Coin Coaching clarifie les conditions générales en vigueur au 01.01.2024 et jusqu'à nouvelle édiction pour les membres actifs et en devenir. A toutes fins utiles, il est précisé que les conditions générales suivantes sont supposées acceptées par le membre dès la réservation d'une séance et / ou la contraction d'un abonnement, sauf sur indication contraire écrite par l'une des deux parties. De plus, nous vous informons que Le Coin Coaching se réserve le droit d'admettre ou refuser un client sans avoir à en préciser les motifs.

1. Prestations :

Par la souscription à un abonnement ou la réservation d'une séance, le membre a droit aux prestations prévues contractuellement suivant l'objet de sa réservation, pour la durée choisie par ce dernier et / ou dans le délai fixés ci-dessous.

a. Abonnement 2x par semaine :

Cet abonnement offre le droit au membre de suivre jusqu'à 2 entraînements par semaine dans le cadre du planning établi et publié par Le Coin Coaching et ce, durant la durée choisie au préalable (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois, conformément à la tabelle récapitulative des abonnements proposés).
La récupération de séances non effectuées durant la semaine n'est pas prévue sur la durée résiduelle de l'abonnement.

b. Abonnement illimité :

Cet abonnement offre le droit au membre de suivre autant de cours qu'il le souhaite dans le cadre du planning établi et publié par Le Coin Coaching et ce durant la durée choisie au préalable (1 mois, 3 mois, 6 mois ou 12 mois, conformément à la tabelle récapitulative des abonnements proposés). S'agissant d'un abonnement de cours illimités, la récupération de séances non effectuées n'est pas prévue.

c. Carte de 10 séances :

L'adhérent peut suivre autant de cours collectifs qu'il souhaite par jour, semaine et mois dans un délai de 6 mois à compter de la première session effectuée et ce pour 10 entraînements. Lorsque le membre s'inscrit à un cours, il s'engage à y participer. L'adhérent est soumis aux mêmes conditions d'inscription et d'annulation que les abonnements (voir plus bas). En cas d'empêchement hors délai, la récupération du cours fera l'objet d'un examen de la part du prestataire suivant le motif d'annulation et la récurrence sur demande du membre. Le Coin Coaching se réserve le droit de refuser ou d'accepter une récupération de séance.

d. Small group, personal training et autres prestations :

Le client a le droit à la prestation pour laquelle il a souscrit une réservation aux horaires convenus avec Le Coin Coaching. En cas d'empêchement de l'une ou l'autre des parties, moyennant une excuse valable dans un délai de 08 heures, la prestation est répétée dans un délai raisonnable, en accord entre le client et le prestataire.

2. Généralités :

Modalités d'inscription :
Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 3 heures avant l'entraînement concerné pour les cours du midi et du soir. Les cours du matin (9h00 et 10h00), les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 00h00 le soir d'avant.

Veuillez noter que la personne se présentant aux cours sans avoir procédé à une inscription régulière au préalable pourra se voir refuser l'accès audit cours.

Modalités d'annulation :
Les annulations peuvent se faire jusqu'à 3 heures avant l'entraînement concerné pour les cours du midi et du soir. Les cours du matin (9h00 et 10h00), les annulations peuvent se faire jusqu'à 00h00 le soir d'avant. Dans le cas où il y aurait moins de 2 participants inscrits dans un délai de 3 heures avant l'entraînement en question, Le Coin Coaching se réserve le droit d'annuler le cours et vous avisera par message.
Dans le cas où Le Coin Coaching venait à annuler un cours en raison du manque de participants, l'adhérent sera invité à se joindre à une autre session durant la semaine en cours, allant du lundi au samedi, afin de pouvoir récupérer la séance annulée.

En cas d'annulation hors délai de la part du membre, la récupération du cours fera l'objet d'un examen de la part du prestataire suivant le motif d'annulation et la récurrence. Le Coin Coaching se réserve le droit de refuser ou d'accepter une récupération de séance.

« Punisher » :

Pour le bon fonctionnement des cours ainsi que pour l'organisation de ceux-ci, des sanctions sont établies selon le tableau suivant.

Le membre aura la possibilité d'effectuer le punisher ou de payer le montant correspondant dans la cagnotte dans un délai d'1 mois.
Le punisher devra être effectué en présence du coach, dans la salle d'entraînement et en dehors d'un cours où l'adhérent est inscrit. Le membre se mettra dans un espace qui ne perturbera pas l'entraînement en cours.
Au-delà de ce délai, l'abonnement du membre sera bloqué jusqu'à ce que la sanction soit effectuée. La durée où l'abonnement est bloqué ne peut être récupérée par le membre.
Cette cagnotte servira à financer en partie des soupers et/ou workshops proposés à tous les membres actifs du Coin Coaching.

Concernant les retards, l'horloge de référence est celle qui se trouve dans l'espace d'entraînement. Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter toutes blessures, dès 5 minutes de retard, l'adhérent ne pourra plus participer au cours en question sauf sur acceptation de la coach selon l'avancée de l'échauffement.

Motif	Sanction	
Retard jusqu'à 5 minutes	20 burpees	5.-
Oubli d'inscription avec droit de participation au cours	30 burpees	5.-
Annulation en dehors des délais	50 burpees	10.-
Absence sans excuse avant le début du cours	75 burpees	15.-

Aspects relatifs à la santé :

Afin de prévenir toutes blessures, l'adhérent est invité à informer d'office Le Coin Coaching de toutes éventuelles contraintes physiques afin que le prestataire puisse en tenir compte dans le cadre du coaching avant la première séance effectuée. Par la suite, il lui sera demandé de compléter un questionnaire de santé dans le but de tenir compte au mieux de la situation de chaque personne.

En conséquence, Le Coin Coaching œuvre avec toute la diligence due et ne peut être tenu pour responsable de potentielles blessures du membre.

Récupération de séances manquées :

En cas d'incapacité pour cause d'accident et / ou de maladie et sur présentation d'un certificat médical excédent 2 semaines l'abonnement se verra prolongé suite à disparition de l'incapacité, à raison des semaines manquées durant la durée de l'abonnement. Ceci est valable pour les abonnements de 1, 3, 6 et 12 mois. S'agissant des cartes de 10 séances, un examen sera effectué par Le Coin Coaching en fonction des circonstances de l'arrêt.

En cas d'empêchements répétés dus à des raisons médicales et sans présentation d'un certificat médical, la récupération des semaines non effectuées fera l'objet d'un examen par la responsable du Coin Coaching sur demande du membre.

Délais de résiliation, reconduction d'abonnement et up/downgrade :

Les abonnements n'ayant pas de reconduction tacite, aucun délai de résiliation n'est à prendre en compte. Lors de la fin de son abonnement, l'adhérent peut choisir de prolonger l'abonnement pris ou de changer ce dernier soit par sa durée ou en modifiant la formule choisie.

Par la reconduction d'abonnement par le membre, les présentes conditions générales sont considérées comme admises par les deux parties, sauf indication contraire expresse.

Aucun changement de durée et de formule ne sera pris en compte durant la durée de l'abonnement en cours. Le membre devra aller jusqu'à la fin de ce dernier pour ensuite faire le changement souhaité.
Le Coin Coaching se réserve le droit de faire des exceptions sans avoir à en préciser les motifs.

Vacances et fermetures annuelles :

Le Coin Coaching informe ses membres d'éventuelles vacances ou fermetures au plus tard 15 jours avant lesdites dates.
Au plus, le prestataire pourra être fermé 5 semaines par année, sauf pour motifs exceptionnels. Dans ce cas, la communication se fera sans tarder aux adhérents.

Afin de tenir compte d'éventuelles vacances des membres dans le courant de l'année, Le Coin Coaching crédite en sus de l'abonnement contracté :

- 2 semaines pour les engagements sur 12 mois
- 1 semaine pour les engagements de 6 mois

3. Tarifs :

Les tarifs sont visibles et disponibles à la consultation en tout temps sur la page Instagram Le_Coin_Coaching. Ceux-ci sont fixés contractuellement en fonction des catégories de prestations proposées et sélectionnées par le membre.
Les conditions particulières d'offres promotionnelles sont indiquées dans le cadre de la communication relative à l'offre et ne sont dès lors valables que pour celle-ci.

S'agissant du règlement, l'abonnement doit être payé au plus tard 10 jours après la souscription d'un abonnement au moyen des coordonnées bancaires suivantes :
IBAN : CH70 8080 8009 8162 8128 0
Si toutefois ce mode de règlement devait poser problème au membre, celui-ci contacte sans plus attendre le prestataire afin de pouvoir convenir d'un mode de paiement alternatif.

En cas de carence, Le Coin Coaching invitera l'adhérent à remédier à son omission dans un délai de 5 jours et se permettra de facturer des frais de rappel de l'ordre de Fr. 20.- si le délai n'est pas respecté.

Pour toutes autres informations, le client ou prospect peut contacter Le Coin Coaching par les biais suivants :

- Site internet : lecoincoaching.ch
- courriel : info@lecoincoaching.ch
- téléphone : 076 514 19 25 lundi au vendredi de 09h00 à 19h00, samedi 9h00-12h00
- instagram : Le_Coin_Coaching

Le prestataire s'efforcera de répondre le plus rapidement et précisément possible.